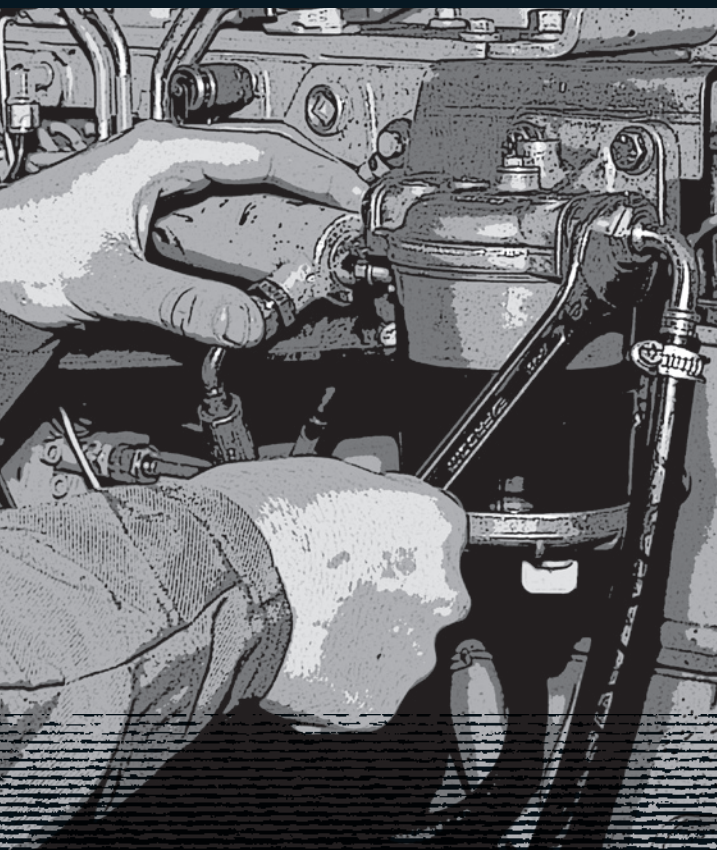
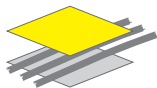


Travaux publics



MÉCANICIEN D'ENGINS



CCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP



MÉCANICIEN D'ENGINS

Le mécanicien d'engins entretient et répare les engins et machines utilisés sur les chantiers.

Métier

Le **mécanicien d'engins** travaille dans un atelier de réparation ou directement sur le chantier en cas d'intervention. Il est capable de monter et de démonter toutes les machines grâce à sa parfaite connaissance de leur fonctionnement.

Matériels et techniques

Le **mécanicien d'engins** intervient sur une très grande variété d'engins de chantiers : des véhicules automobiles de transport, de puissants engins de terrassement (pelle hydraulique, tombereau, bulldozer, décapeuse) ou de nivellement, des engins de levage (grue de chantier).

Les systèmes de transmission de ces véhicules sont hydrauliques, pneumatiques, électriques. Ils sont tous dotés d'équipements électroniques embarqués.

Travaux publics

et développement durable

L'exigence majeure du Grenelle Environnement pour les travaux publics concerne la limitation des impacts environnementaux et des nuisances des chantiers.

Le **mécanicien d'engins** participe à la préservation de la biodiversité, à l'économie des matériaux non renouvelables, à la limitation de la consommation d'eau sur les chantiers et des émissions de gaz à effet de serre. Il prend en compte la sécurité routière et la sécurité des personnels, des usagers et des riverains.

Secteur d'activité

Le métier de mécanicien d'engins fait partie du secteur des travaux publics.

Les entreprises de travaux publics construisent et entretiennent des ouvrages pour :

- aménager le cadre de vie (voirie, éclairage public, voies piétonnes, pistes cyclables, stades, équipements sportifs) ;
- produire de l'énergie (barrages, centrales hydrauliques, éoliennes, centrales photovoltaïques) ;
- acheminer l'eau potable, l'électricité et le gaz ;
- améliorer l'environnement (collecte et traitement des eaux usées et des déchets, équipements antibruit et antipollution).

Devenir un professionnel des travaux publics

Chaque métier des travaux publics fait appel à des compétences et des savoir-faire spécifiques. Avec de nombreuses formations du CAP au BTS, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel des travaux publics qualifié. De l'ouvrier au chef d'entreprise, le secteur offre de réelles perspectives d'évolution de carrière vers des postes d'encadrement et la création ou la reprise d'entreprise.

CAP

Maintenance des matériels option matériels de travaux publics et de manutention

Bac pro

Maintenance des matériels, option B : travaux publics et manutention

BTS

Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention

Le CCCA-BTP est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il est géré par les organisations d'employeurs et de salariés représentatives du secteur de la construction et est chargé de mettre en œuvre et de coordonner en France la politique de formation professionnelle initiale par l'apprentissage aux métiers du bâtiment et des travaux publics définie par les partenaires sociaux de la branche.

Ses missions : former les futurs professionnels du bâtiment et des travaux publics, en répondant aux besoins de développement de compétences et de main-d'œuvre qualifiée des entreprises et en garantissant la réussite du parcours de formation et l'insertion professionnelle et sociale de tous les jeunes accueillis dans le réseau de l'apprentissage BTP.

Le CCCA-BTP coordonne, anime et participe au financement du réseau de l'apprentissage BTP, numéro 1 de l'apprentissage en France tous secteurs confondus

- **103 centres de formation d'apprentis (CFA)** présents sur toute la France ;
- **près de 68 000 jeunes de 16 à 25 ans** formés chaque année aux métiers du bâtiment et des travaux publics dans **plus de 50 300 entreprises partenaires formatrices** ;
- **plus de 100 diplômes** du CAP au BTS ;
- **25 métiers du BTP** ;
- **80 % de réussite aux examens** ;
- **80 % d'insertion professionnelle à l'issue de la formation.**

Pour en savoir plus :

→ CCCA-BTP, le réseau de l'apprentissage BTP

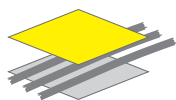
www.ccca-btp.fr

→ Observatoire prospectif des métiers
et des qualifications

www.metiers-btp.fr

→ Office national d'information
sur les enseignements et les professions

www.onisep.fr



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

103 CFA du BTP à votre service

Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage
du bâtiment et des travaux publics

19 rue du Père Corentin - 75680 PARIS CEDEX 14